



Est-il possible d'avoir un stagiaire âgé de 13 ans?

Par **lalie1712**, le **01/12/2014 à 18:23**

Bonjour, j'aimerais savoir si il est possible de prendre une jeune de 13 ans, qui souhaite réaliser un stage dans mon salon de coiffure. Le collège refuse de lui fournir une convention de stage puisqu'elle n'est pas en 3ème.
Est-il possible de convenir d'un accord écrit entre les responsables de la jeune et moi-même, afin que tout les protagonistes soient couverts légalement?

Par **P.M.**, le **01/12/2014 à 21:13**

Bonjour,
Un stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention avec un établissement d'enseignement...